

La 30^e Philippe Gilbert junior



Course cycliste pour juniors internationaux Dossier technique



ŠKODA



Coca-Cola



- Boucherie
- Charcuterie
- Traiteur

THONON GRÉGOIRE

Cabinet
LEMBRÉE & BOVY
EXPERTS COMPTABLES



Entreprise de construction
Dominique SIMON



**Fan club
Philippe Gilbert**

Librairie-Papeterie
Le Reporter

REMOUCHAMPS

GRAINERIE
CARPENTIER
Nourriture et accessoires pour animaux
Pommes de terre • Produits de jardin
Charbons-pellets • Livraison de grenailles-écorses
Tél. : 04.384.42.55
Petit Broux 7, 4920 SOUGNE-REMOUCHAMPS

PATRICK PIRARD
sprl

TOTAL
LAUDAFLO

La Table
Epicierie Fine

Julien HEID
MAÇONNERIE

blim.be
immobilière • makelaars

Vincent Crolla
ARCHITECTE

GOFFINET
ENTREPRISE GENERALE DE BATIMENTS

Jardinerie de l'Amblève
FLEURS • PLANTES • ART FLORAL • PÉPINIÈRE



Table des matières

Le Fan club Philippe Gilbert remercie ses sponsors.....	p. 2-3
Table des matières.....	p.4
Présentation de la course.....	p.5-6
Parcours.....	p.7
Cartes et dénivellations.....	p.8
Règlement.....	p.9
Collège des commissaires.....	p.10
Responsables et collaborateurs.....	p.11
Liste des hôpitaux.....	p.11
Palmarès.....	p.11



Podium 2014

La 30^e Philippe Gilbert junior

Dimanche 6 septembre 2015

Epreuve internationale Juniors U.C.I. 1.1

Directeur de course :

GILBERT Jeannot

Rue Bellinheid 12 B-4920 REMOUCHAMPS

Téléphone : 04/384.43.36

Email : jeangilbert@hotmail.com

Secrétaire :

GILBERT Christian

Rue Bellinheid 12 B-4920 REMOUCHAMPS

GSM : 0474/95.80.08 Fax : 04/384.71.12

E-mail : sophierixhon@hotmail.com

Présentation / voorstelling

Distance / afstand: 129,600 km

10h00 > 11h15: Inscriptions, dossards / Inschrijvingen, rugnummers

PISCINE COMMUNALE - RUE SUR LA HEID, 8 - 4920 AYWAILLE

Vestiaires / kleedkamers: idem

11h30: Briefing

Tirage au sort des véhicules / Begeleiders

PISCINE COMMUNALE - RUE SUR LA HEID, 8 - 4920 AYWAILLE

12h15: Briefing sécurité

Photo-finish: double dossard / dubbel rugnummers

13h30: Départ officiel / officiele start

PISCINE COMMUNALE - RUE SUR LA HEID, 8 - 4920 AYWAILLE

16h50: Arrivée / aankomst

CÔTE DE LA REDOUTE

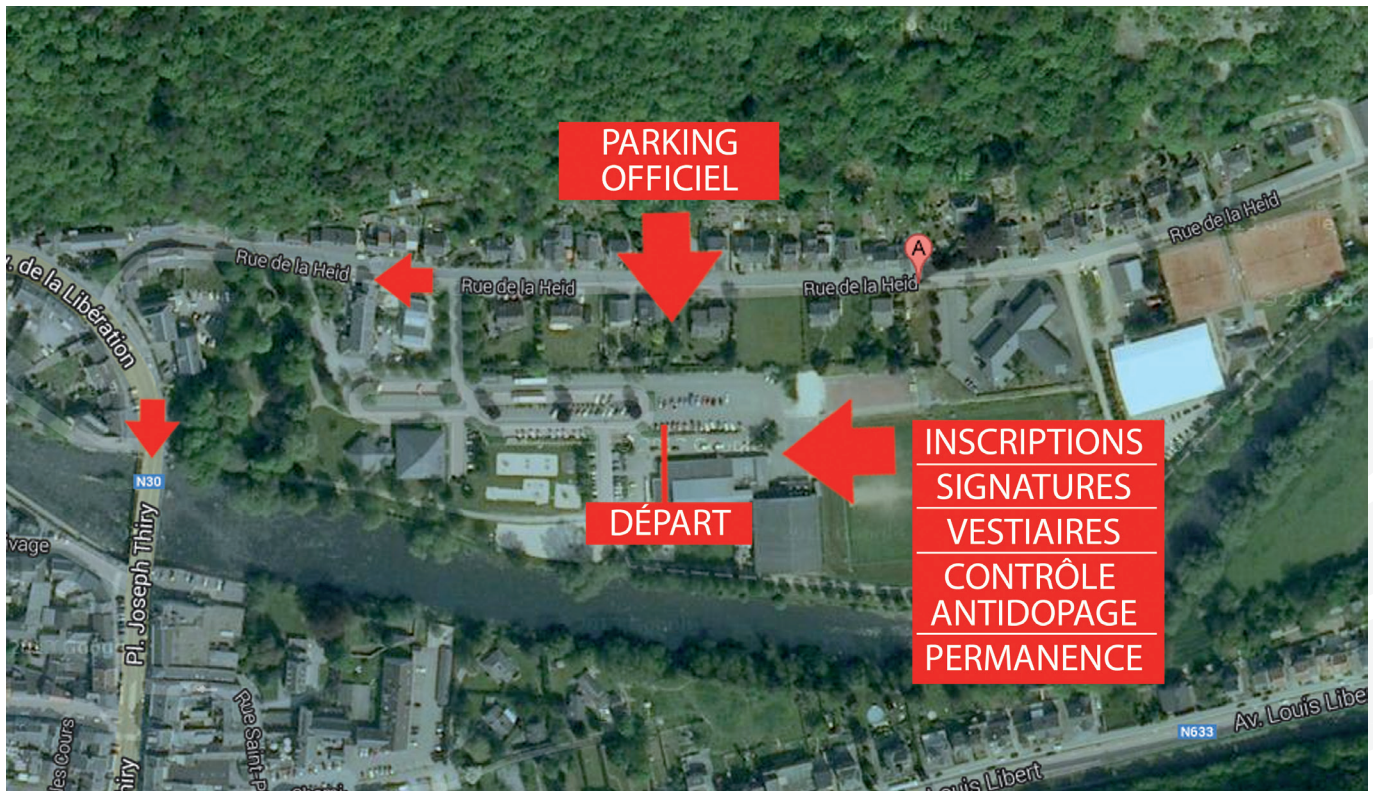
Podium: Cérémonie protocolaire : les trois premiers

le vainqueur du G.P.M.

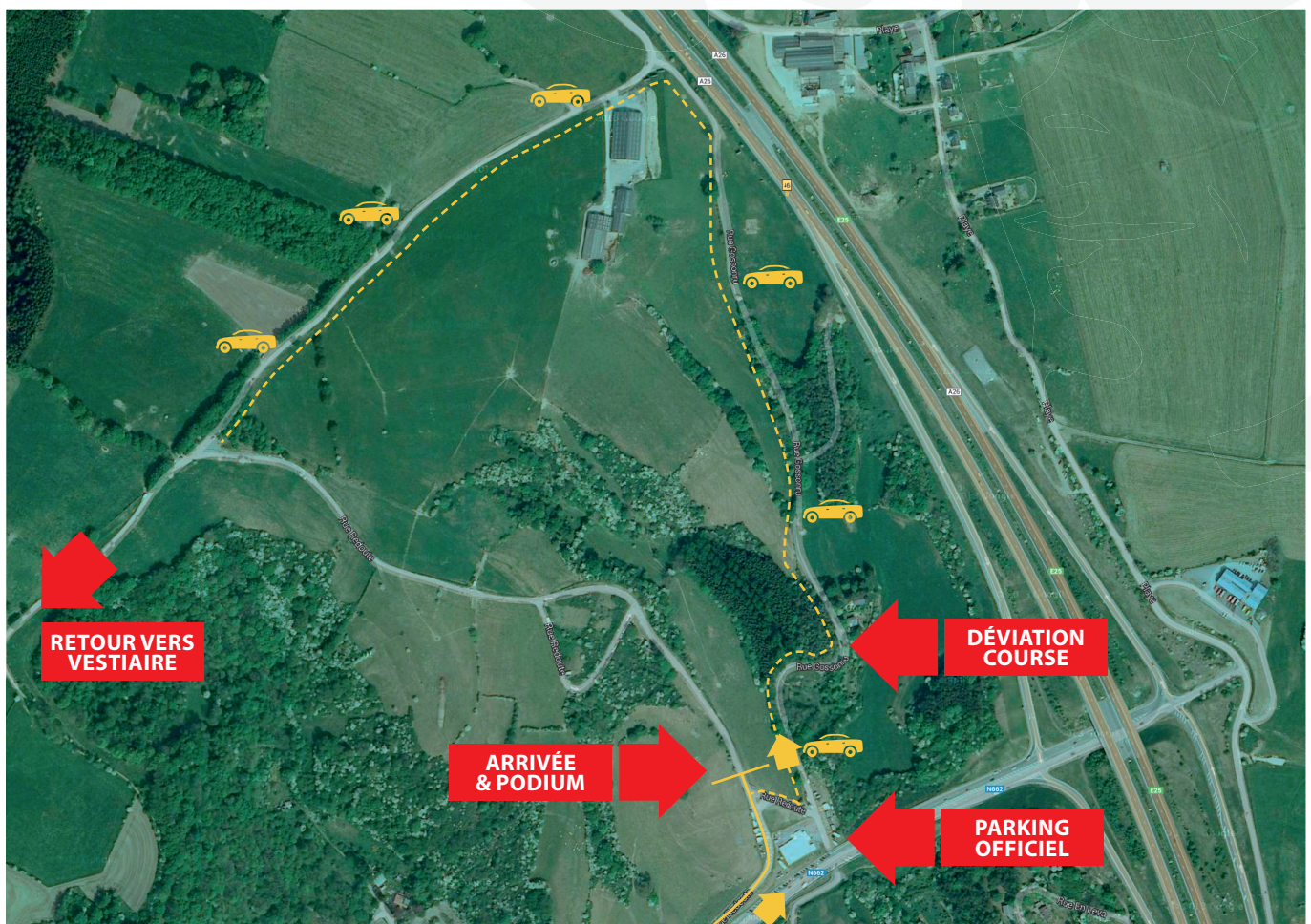
Contrôle médical et remise des prix / Medische controle, en prijsuitreiking :
PISCINE COMMUNALE

Parcours et modifications éventuelles : www.fanclubphilippegilbert.be

Zone de départ



Zone d'arrivée



La Philippe Gilbert Junior : 129,600 km

COMMUNES	ENTITÉS	PASSAGES	REPÉRAGE	KM	CHRONO
AYWAILLE	Aywaille	Piscine Communale			38 Km/h 40 Km/h
		Départ officiel		▼ ▲	
		R. de Bastogne - N30 / (Chalet-pneus)	N30	0,0 129,6	13 h 30 13 h 30
	Harzé	Centre	N30	2,9 126,7	13 h 35 13 h 35
	Houssonlonge	Tout Droit	N30	5,4 124,2	13 h 38 13 h 38
	Ernonheid	Tout Droit	N30	8,6 121,0	13 h 43 13 h 42
FERRIERES	Werbomont	(G) direction Trois-Ponts	N66	11,3 118,3	13 h 48 13 h 47
		(G) direction Chevron	N66	13,6 116,0	13 h 51 13 h 50
STOUMONT	Neuville	Km 14,9 -> îlot		14,9 114,7	13 h 53 13 h 52
		(G) dir Chession		15,0 114,6	13 h 53 13 h 52
	CheSSION			18,0 111,6	13 h 58 13 h 57
		(D) dir. Stoumont		20,2 109,4	14 h 02 14 h 00
	Naze	(D) dir. Stoumont	N633	21,5 108,1	14 h 04 14 h 02
	Gare de Stoumont	(D) dir. Lierneux	N645	23,8 105,8	14 h 07 14 h 06
	Neufmoulin	(D) dir. Ferrières	N66	33,7 95,9	14 h 23 14 h 20
FERRIERES		Début GPM 1		33,9 95,7	14 h 23 14 h 20
		GPM 1 Werbomont	N66	38,2 91,4	14 h 30 14 h 28
		Traverser (RD) dir. Huy	N66	38,5 91,1	14 h 31 14 h 29
	Grand Trixhe	(TD) Grand Trixhe	N66	40,2 89,4	14 h 33 14 h 31
		(TD) Ferrières	N66	45,2 84,4	14 h 41 14 h 38
	Landrecy	(DR) dir. Saint Roch		46,6 83,0	14 h 44 14 h 40
		Début GPM 2		48,4 81,2	14 h 48 14 h 44
		GPM 2 Rouge-Minière		49,4 80,2	14 h 50 14 h 46
	Xhoris	(D) dir. Aywaille	N86	52,6 77,0	14 h 53 14 h 49
AYWAILLE	Awan	(TD) dir. Aywaille	N86	55,9 73,7	14 h 58 14 h 54
		(DR) dir. Bastogne	N30	58,3 71,3	15 h 02 14 h 58
	Aywaille	(G) dir. Niaster		58,8 70,8	15 h 03 14 h 59
		Début GPM 3		59,3 70,3	15 h 04 15 h 00
		GPM 3 Côte de Niaster		60,5 69,1	15 h 06 15 h 01
	Stokeu	(D) dir. Havelange		61,6 68,0	15 h 08 15 h 03
		Pont de Stokeu (D) dir. Harzé		62,6 67,0	15 h 09 15 h 04
		Pont de Havelange (D) dir. Harzé		63,9 65,7	15 h 11 15 h 06
	Harzé	Harzé (G) dir. Bastogne	N30	66,7 62,9	15 h 16 15 h 10
		Houssonlonge (G) dir. E25	N30B	69,0 60,6	15 h 19 15 h 14
		RAVITAILLEMENT KM 69,6 -> 70,3		69,6 60,0	
STOUMONT		Route de Lorcé (TD) dir. Lorcé		70,8 58,8	15 h 22 15 h 16
		Lorcé(G) dir. Stoumont		75,2 54,4	15 h 30 15 h 23
	Naze	(D) dir. Stoumont	N633	76,5 53,1	15 h 32 15 h 25
	Gare de Stoumont	(D) dir. Lierneux	N645	78,7 50,9	15 h 35 15 h 29
		(G) dir. Rahier		79,5 50,1	15 h 37 15 h 30
	Xhierfomont	Début GPM 4		81,5 48,1	15 h 40 15 h 33
		GPM 4 Xhierfomont		82,5 47,1	15 h 41 15 h 34
	Rahier	(D) dir. Chevron		84,4 45,2	15 h 44 15 h 37
		Froidville		85,3 44,3	15 h 45 15 h 39
	Haute-Bodeux	(D) dir. Huy	N66	86,9 42,7	15 h 48 15 h 41
	Neufmoulin	(D) dir. Stoumont	N645	89,7 39,9	15 h 52 15 h 45
	Les Forges	(TD)	N645	90,9 38,7	15 h 54 15 h 47
		Carref. N645/N633 (D) dir. Stoumont	N633	99,6 30,0	15 h 58 16 h 00
	Targnon	(TD)	N633	101,1 28,5	16 h 00 16 h 01
	Stoumont	(G) dir. Spa	N606	102,9 26,7	16 h 04 16 h 05
	Monthouet	Début GPM 5	N606	105,0 24,6	16 h 07 16 h 08
		GPM 5 La Vecquée	N606	106,0 23,6	16 h 08 16 h 09
THEUX	Desnié	Rue Haute Desnié	N606	107,3 22,3	16 h 10 16 h 11
		(TD)	N606	109,3 20,3	16 h 13 16 h 15
		(G) dir. La Reid - rue Ry Sauvage	N606	110,0 19,6	16 h 15 16 h 16
	Banoyard	(G) dir. Hautregard	N606	112,5 17,1	16 h 28 16 h 20
	Hautregard	(G) dir. Remouchamps	N697	115,1 14,5	16 h 33 16 h 24
AYWAILLE	Remouchamps	Rue de Spa	N697	116,5 13,1	16 h 35 16 h 25
		(G) dir. Aywaille - Av. de la Porallée	N666	120,3 9,3	16 h 41 16 h 32
		(D) Rue du Vieux Pont		120,6 9,0	16 h 41 16 h 32
		(TD) Rue du Halage		120,9 8,7	16 h 41 16 h 32
		(D) Rue du Brou		121,0 8,6	16 h 42 16 h 36
		(G) Rue Ladry dir. La Redoute		121,2 8,4	16 h 43 16 h 36
	1er passage	Esplanade de La Redoute		122,3 7,3	16 h 44 16 h 38
		GPM 6 La Redoute		123,0 6,6	16 h 44 16 h 39
	Playe	Village		124,3 5,3	16 h 46 16 h 39
		(Dr) Rue des Chantoirs		124,9 4,7	16 h 47 16 h 40
		(Dr) dir. Remouchamps	N666	125,4 4,2	16 h 48 16 h 41
	Sècheval	(TD)		125,9 3,7	16 h 49 16 h 42
		(Dr) Rue du Vieux Pont		128,1 1,5	16 h 52 16 h 47
		(G) Rue du Halage		128,4 1,2	16 h 52 16 h 47
		(D) Rue du Brou		128,5 1,1	16 h 52 16 h 47
		(G) Rue Ladry dir. La Redoute		128,7 0,9	16 h 53 16 h 48
	ARRIVEE	Esplanade de La Redoute		129,6 0,0	16 h 54 16 h 49



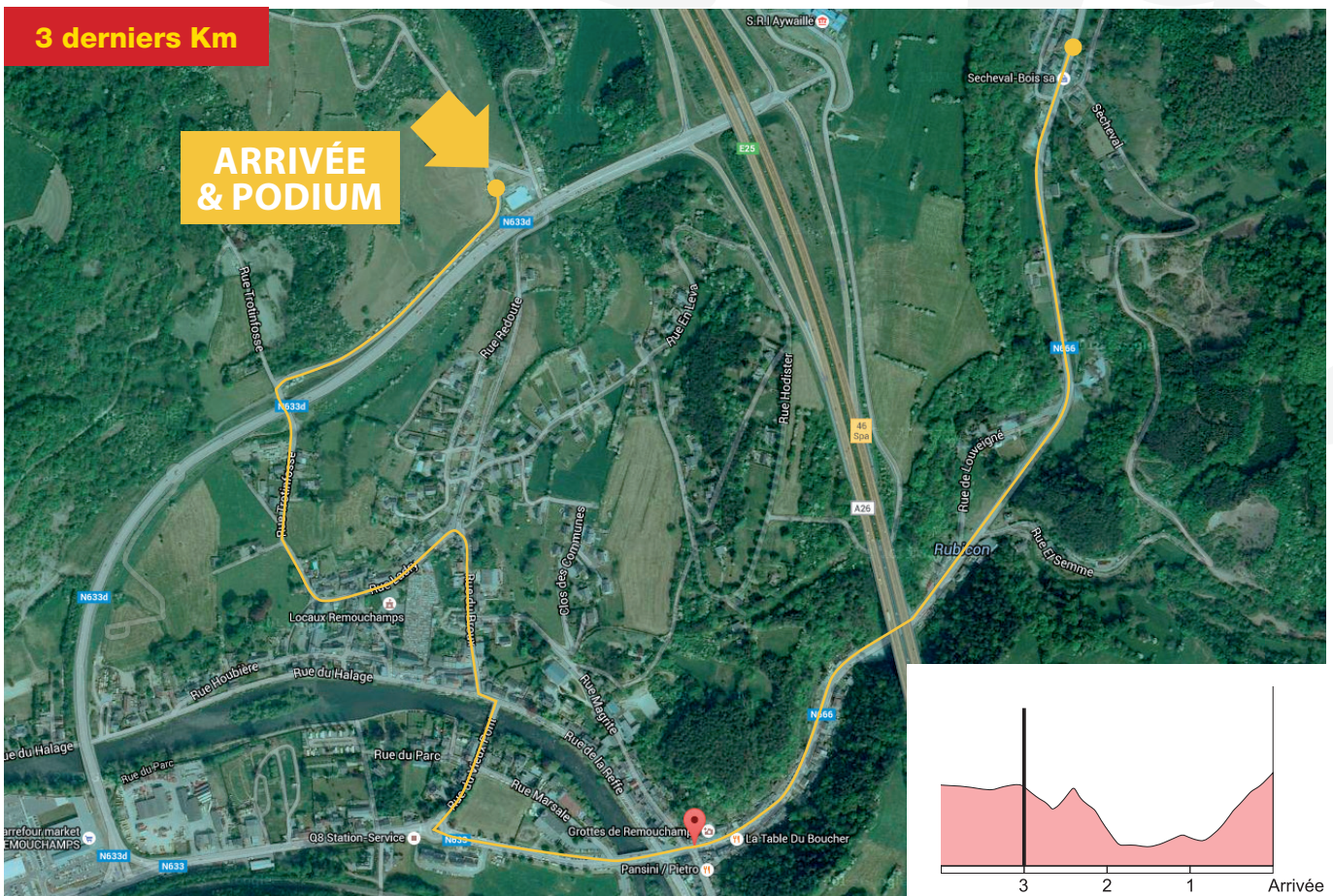
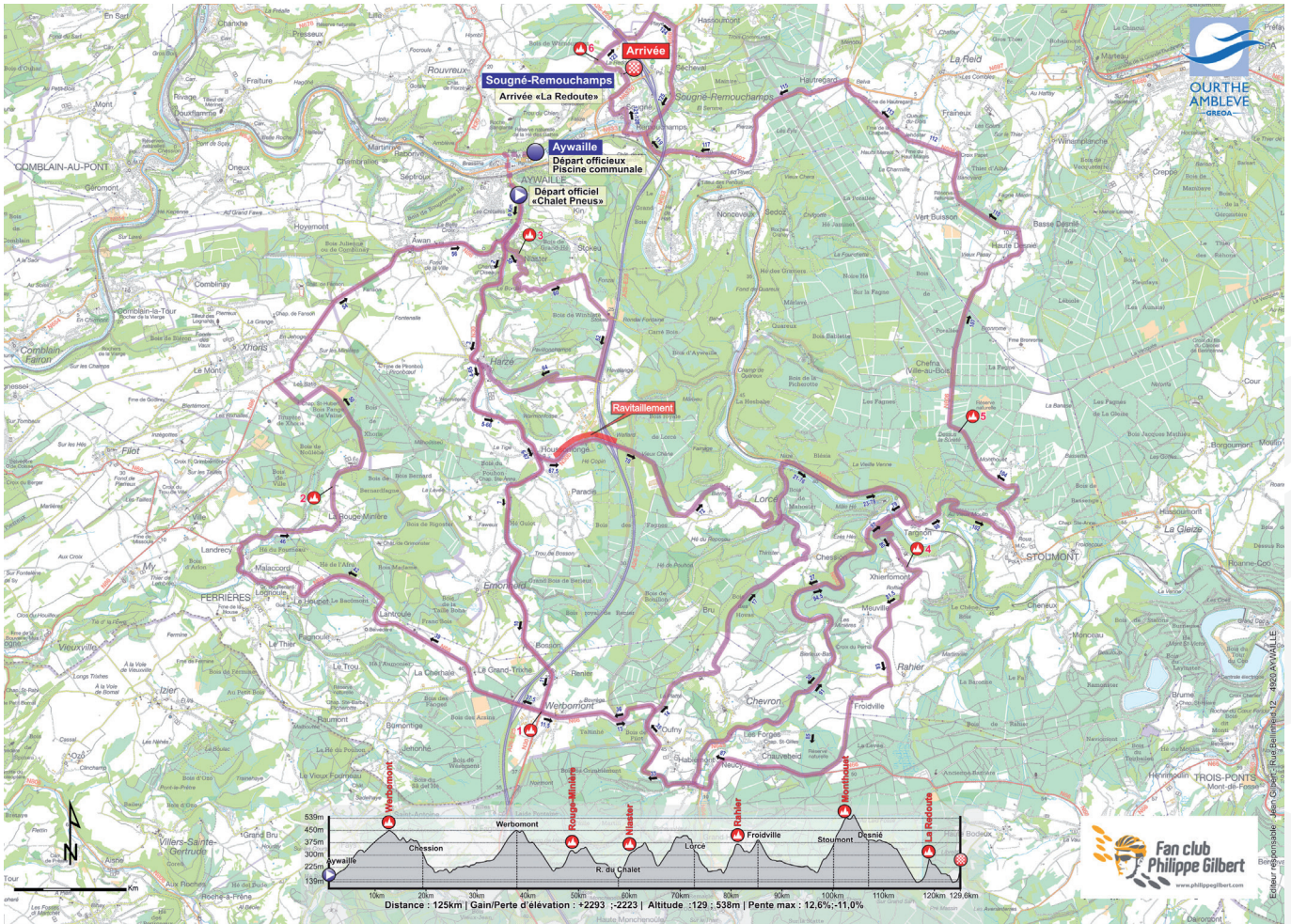
POSEIDON AYWAILLE | T 04 384 83 44
Rue Alphonse Gilles, 6 | poseidon.aywaille@gigatour.be

POSEIDON TILFF | T 04 388 31 51
Avenue Laboulle, 35 | poseidon.tilff@gigatour.be

HELIOS WELKENRAEDT | T 087 89 04 65
Rue de l'Eglise 24 | helios.welkenraedt@gigatour.be

HELIOS SOUMAGNE | T 04 377 35 16
Rue César de Paepe, 41 | helios.soumagne@gigatour.be

Parcours



Règlement Particulier

1. Organisation :

L'épreuve dénommée «La Philippe Gilbert Juniors» est organisée par le «GUIDON D'OR, Fan club Philippe Gilbert» sous les règlements de l'Union Cycliste Internationale et de la Royale Ligue Vélocipédique Belge. Elle se déroule le dimanche 6 septembre 2015 départ à 13h30.

2. Type d'épreuve :

L'épreuve est réservée aux athlètes de la catégorie Juniors. Elle est inscrite au calendrier UCI Hommes Juniors. L'épreuve est inscrite en classe MJ 1.1.

3. Participation :

L'épreuve est organisée exclusivement par invitation

Conformément à l'article 2.2.005 du règlement UCI, l'épreuve est ouverte aux équipes suivantes : équipes nationales, équipes régionales et de club, équipes mixtes.

Conformément à l'article 2.2.003 du règlement UCI, le nombre de coureurs par équipe est de minimum 4 et de maximum 6 coureurs.

Priorités de l'organisateur pour le choix des équipes retenues :

- 1) clubs Wallons, équipe régionale ou club à équipe mixte
- 2) clubs Belges sélection en tenant compte du classement inter-équipes de la coupe de Belgique après l'épreuve du 6 juin le G.P. Bonheiden.
- 3) clubs étrangers ou équipes nationales maximum 15 équipes

Confirmation aux équipes le 30 juin.

A partir de la saison 2015 chaque équipe (belge et étrangère) qui participe à une épreuve internationale UCI pour Juniors payera un montant de € 25,- à l'inscription auprès du jury. Ce montant est destiné au Fonds de la Jeunesse.

4. Permanence :

- La permanence de départ se tient le dimanche 6 septembre 2015 dès 10h à la Piscine Communale, rue De La Heid, 8 à 4920 Aywaille.
- La confirmation des partants et le retrait des dossards par les responsables d'équipes se font à la permanence de 10h à 11h15 le 6 septembre 2015.
- La réunion des Directeurs Sportifs, organisée suivant l'article 1.2.087 du règlement UCI, en présence des Membres du Collège des Commissaires, est fixée à 11h30 à la Piscine Communale, rue De La Heid, 8 à 4920 Aywaille.
- La permanence d'arrivée se tient au même endroit à partir de 16h30.
- Le Directeur de Course sera le nommé Jeannot Gilbert, domicilié rue Bellinheid, 12 à 4920 Remouchamps. Téléphone 04/3844336, GSM 0474/220545, email : jeangilbert@hotmail.fr

5. Signatures :

- Les opérations de signature de la feuille de départ se feront à la Piscine Communale, rue De La Heid, 8 à 4920 Aywaille de 12h00' à 13h15'.

6. Radio-tour :

Les informations courses sont émises sur la fréquence 164,63125 canal 1.

7. Voitures techniques :

- Chaque équipe a le droit de mettre un véhicule d'assistance dans la course. L'ordre des voitures sera établi par tirage au sort au cours du briefing, selon les règlements de l'UCI. Un laissez-passer sera également délivré aux véhicules d'assistance «soigneur».
- 10m avant la ligne d'arrivée, les voitures des Directeurs Sportifs et autres suiveurs (à l'exception des véhicules des membres du Jury des Commissaires, des voitures neutres, du médecin et de sécurité) sont tenues d'emprunter la déviation mise en place par l'Organisateur.
- Le service d'assistance technique neutre est assuré deux voitures neutres et une moto neutre.

8. Assistance médicale :

Deux ambulances et un médecin suivront la course.

9. Ravitaillement :

Les ravitaillements seront autorisés à partir des voitures techniques

après 50 km jusqu'à 20 km avant l'arrivée. Une zone de ravitaillement est également prévue au km 69,6.

10. Délais :

Tout coureur arrivant dans un délai dépassant 8% du temps du vainqueur n'est plus retenu au classement général. Le délai peut être augmenté en cas de circonstances exceptionnelles par le Collège des Commissaires, en consultation avec l'Organisateur.

Les délais d'élimination en course sont fixés à cinq minutes de retard par rapport au peloton principal. Il est rappelé aux coureurs, et plus spécialement aux coureurs attardés, que le code de la route doit être respecté.

11. Classements :

- Le classement de la Montagne G.P.M. sera établi par l'addition des points attribués sur l'ensemble des six côtes répertoriées. Les trois premiers coureurs y recevront respectivement 5, 3 et 2 points. En cas d'ex aequo, il sera tenu compte du nombre de 1ères places acquises, et ensuite du classement lors de l'arrivée. Pour avoir droit au prix du classement GPM, les concurrents doivent obligatoirement terminer l'épreuve.

- Le classement interclubs est établi sur base de l'addition des trois meilleurs temps individuels de chaque équipe. En cas d'égalité, les équipes sont départagées par l'addition des places obtenues par leurs 3 meilleurs coureurs. En cas de nouvelle égalité, les équipes seront départagées par la place de leur meilleur coureur.

12. Prix :

- Les prix seront payés à la Permanence directement après l'établissement des classements.

Prix Individuels : 1.215 €

200 €	150 €	125 €	100 €	90 €	80 €	70 €	60 €	50 €	40 €
30 €	30 €	30 €	30 €	30 €	20 €	20 €	20 €	20 €	20 €

- Interclubs : 380 €

75 €	60 €	50 €	35 €	30 €
25 €	20 €	15 €	10 €	10 €
10 €	10 €	10 €	10 €	10 €

- G.P.M. : 250 €

125 €	75 €	50 €
-------	------	------

13. Antidopage :

Le règlement antidopage de l'UCI s'applique intégralement à la présente épreuve. En outre, la législation antidopage de la RLVB et de la Communauté Française s'applique conformément aux dispositions de la loi Belge.

Le contrôle antidopage a lieu à la Piscine Communale, rue De La Heid, 8 à 4920 Aywaille.

Un fléchage sera installé depuis la ligne d'arrivée jusqu'au local contrôle antidopage, situé près des vestiaires.

14. Protocole :

Les trois premiers coureurs classés à l'arrivée, ainsi que le vainqueur du classement de la Montagne sont tenus de se présenter à la cérémonie protocolaire qui se tiendra à hauteur de la ligne d'arrivée.

15. Environnement :

Des poubelles seront placées dans la zone de départ, dans la zone d'arrivée ainsi que dans les vestiaires. Nous demandons de respecter l'environnement en signalant à vos coureurs d'éviter de lancer des emballages et des bidons dans la nature.

16. Pénalités :

Le barème de pénalités de l'UCI est le seul applicable. Tous les cas non prévus au présent règlement seront tranchés par le Collège des Commissaires conformément aux dispositions en usage à l'UCI ou à la RLVB.

Jeannot GILBERT
Directeur de course

GUY CRASSET
Coordinateur Section FCWB Liège

Collège des commissaires / College van commissarissen:

MAGGIONI Ernesto	Voorzitter/Président UCI
BAY Robert	Aankomstrechtter/Juge d'Arrivée
MALMENDIER José	Com. 2
TONGLET Bernard	Com. 3
MAIROLT Laurent	Com. 4
YPPERSIEL Christian	Com. Moto
VAN STEEN Kris Com.	Uitslag/Résultat
PIRLOT Michel	Piloot/Pilote moto

Fotofinish

LIEGE - BOURDOUX Jean et PIEDBOEUF Dominique

Telecom

Radio tour 1 - Freq 164,63125

Intern 3 - Freq 168,596875

FCWB

HAVELANGE Michel - Operator

HAVELANGE Freddy - Speaker Radio Tour

National reportage team

VAN STEEN Kris Telecom Team - Résultat

Liste des hôpitaux:

Citadelle Liège

Boulevard du 12^e de Ligne, 1 • 4000 Liège • 04 225 61 11

CHU Liège

Domaine Universitaire du Sart-Tilman • Avenue de l'Hôpital - 4000 Liège • 04 242 52 00

CHR Verviers

Rue du Parc • 4800 Verviers • 087 21 21 11 • Urgence: 087 21 24 00

Clinique Reine Astrid de Malmedy

Rue Devant les Religieuses • 4960 Malmedy • 080 79 31 11 • Urgence: 080 79 31 17

Responsables et collaborateurs:

Directeur de course :	Gilbert Jeannot	0474 220545
Coordination sécurité :	Gilbert Christian	0474 958008
Commissaire de la police locale :	Cornet Edouard	0498 867403
Ardoisier :	Hellin Freddy	0497 297278
Moto GPM :	Salmon Daniel	0477 346556
Responsable signaleurs :	Gilbert Christian	0474 988008
Ambulance :	Pompiers Aywaille - Ambulance Moreau	0495 500923
Médecin :	Gathoye Jeanine	0475 737723
Responsable motos sécurités civils :	Salmon Daniel	0477 346556
Responsable voiture neutre :	Delbovier Robert	0475 309136
Responsable car balai :	Lawarrée Jacky	0495 165696
Voiture drapeau rouge :	Appeltants Marc	0496 507691
	Eddy Patricia Poelmans	0495 511282
Voiture drapeau vert :	Colaris Dany	0498 830731

Palmarès



1986 :		1.CORVERS F.	2.SCHRUFF (D)	3.STROUKEN P. (NL)
1987 :		1.STROUKEN P. (NL)	2.DORPER A. (D)	3.CORVERS F.
1988 :		1.STROUKEN P. (NL)	2.VERVORT W.	3.KEMPER G. (NL)
1989 :		1.NELISSEN D. (NL)	2.DEMARCIN F.	3.VETTENBURG D.
1990 :		1.VAN DE VOUWER K.	2.MISSOTTEN A.	3.GOOSSENS V.
1991 :		1.MOOREN M.	2.LAFNEAU F.	3.DEMARBAIX S.
1992 :		1.JOACHIM B. (LUX)	2.RUTSAERT T.	3.ROODHOOFD Ch.
1993 :		1.PETTERS I. (NL)	2.VERBRUGGHE R.	3.DANIELS D.
1994 :		1.VANDEWALLE J.	2.DECEUSTER B.	3.DANIELS D.
1995 :		1.SPOORMAKERS S.	2.THEUNIS W.	3.BALCAEN J.
1996 :		1.VAN DER KOOIJ V. (NL)	2.TRICARIO A.	3.GUILLIAMS M.
1997 :		1.DE WARD B. (NL)	2.MURAVYEV D. (KAZ)	3.CAPELLE A.
1998 :		1.BAETENS	2.PAUWELS C.	3.GILSON A.
1999 :		1.THANS B.	2.DE WEERT K.	3.ABAKOUMOV I. (RUS)
2000 :		1.VAN KECK P.	2.KWANTEN Fr. (NL)	3.DE KORT K. (NL)
2001 :		1.PETERS S. (NL)	2.ENNEKENS S.	3.MONFORT M.
2002 :		1.VANSTARANTA J. (FIN)	2.STAMSNIJDER T.(NL)	3.BEERNAERT J.
2003 :		1.BAKELANTS J.	2.MELIS J.	3.DE GREEF F.
2004 :		1.MUSCAT R. (MALTE)	2.MAES N.	3.DEPREZ B.
2005 :		1.CRABE K.	2.BAUGNIES J.	3.JOSEPH S.
2006 :		1.LODEWICK K.	2.DE WINTER W.	3.LIGTHART P.
2007 :		1.ROBERT F.	2.KREDER R.	3.VERMOT J.
2008 :		1.BOEVER M. (NL)	2.DE JONGHE K.	3.BOSTER J. (NL)
2009 :		1.LUTGEN J. (NL)	2.DEBIE S.	3.FORGET G.
2010 :		1.STUYVEN J.	2.BECKERINGH D.	3.ADAMS J.
2011 :		1.CAPIOT A.	2.JULIUS J. (Afrique du sud)	3.RUYTERS B.
2012 :		1.VAN GESTEL D.	2.VAN DER POEL M.(NL)	3.DELTOMBE
2013 :		1.VAN GOMPEL M.	2.GALLE T.	3.VAN HOOYDONCK N.
2014 :		1.VAN DINGENEN J.	2.PALM M.	3.BOGAERTS S.

